

Didactique

Le français sur objectif universitaire

Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette

Méthodologie du FLE pour l'Université



français Langue Étrangère



Chapitre 4

Le cours magistral : la prise de notes

L'évocation du cours magistral convoque de manière quasi systématique la compétence de prise de notes. De nombreux travaux ont été conduits depuis la fin des années 1980 sur la prise de notes en milieu universitaire, des protocoles expérimentaux ont été élaborés pour comparer les méthodes de prises de notes des étudiants natifs et non natifs, et en fonction des langues d'origines, des enquêtes ont été réalisées sur leurs représentations, certains chercheurs ont tenté de dresser des catégories de «noteurs» (cf. la revue en ligne *Arobase* de 2003).

La question de la prise de notes est récurrente dans les préoccupations des étudiants allophones, et, partant, dans les programmes de FOU. Comment en effet retenir les savoirs enseignés pendant les cours sans prise de notes? Le photocopié de cours, support des contenus disciplinaires, n'est pas une pratique très répandue, et dans certaines disciplines telles que le droit, la prise de notes est la méthode de travail incontournable, comme cela apparaît dans le discours de certains enseignants dès les premières minutes de cours :

en ce qui concerne vos moyens de travail pour préparer dans les meilleures conditions possibles l'évaluation donc de fin décembre il y a trois moyens / qui sont bien habituels et que je vais énumérer rapidement / le premier moyen ça sera vos notes hein les notes que vous aurez recueillies par écrit tout au long de ces douze séances de presque deux heures / une heure trois quarts / donc il faut qu'elles soient complètes c'est pour ça que l'exigence de présence est d'autant plus importante la présence aux cours est d'autant plus importante // donc c'est sur vos notes que vous aurez pour l'essentiel à travailler / vous aurez à comprendre bien entendu à mémoriser / et être capables de de réutiliser au moment du questionnaire de décembre prochain // (cours d'introduction au droit)

Or, il suffit d'observer ce qui se passe dans un amphithéâtre pour mesurer le chemin qu'ont à parcourir de nombreux étudiants étrangers pour acquérir cette compétence. Beaucoup limitent pour l'essentiel leur prise de notes à ce que l'enseignant écrit au tableau ou projette sur écran. Cette incapacité à noter est liée à deux choses. La première est une compétence trop faible de ces étudiants en compréhension orale, la seconde une pratique d'apprentissage dans le pays d'origine fondée non pas prioritairement sur la prise de notes, mais sur les manuels qui accompagnent systématiquement les cours (Omer, 2003 : 146).

Les expériences et les entretiens menés auprès de nombreux étudiants et dont rend compte Annie Piolat dans son ouvrage *La prise de notes* (2001) font état de réalités qui, confirmant des hypothèses de bon sens, ouvrent des perspectives différentes de ce qui se pratique encore couramment. La tâche des étudiants, souligne-t-elle, est largement facilitée lorsque l'enseignant donne des indices forts incitant à la prise de notes, lorsqu'il «*scripturalise* son discours en indiquant que sa parole est de l'écrit, ou encore qu'elle doit être transcrite» (cf. p. 33). Cette scripturalisation est repérée à travers un certain nombre d'indices tels que l'écriture au tableau, la dictée avec ses indispensables répétitions, l'énoncé des titres et de leur hiérarchisation, une certaine hauteur de voix. Ces indices sont souvent fortement combinés au fait que l'enseignant s'appuie sur un document écrit. En revanche, un style plus conversationnel, avec un débit plus rapide, moins articulé représente souvent pour les étudiants un indice inhibant la prise de notes.

Les travaux de Kiewra *et al.* (1991), Roussey et Piolat (2003) tendent à montrer que les étudiants qui prennent des notes mais ne les relisent pas sont moins performants que ceux qui les relisent, ce qui ne surprend pas. Plus intéressante en revanche est l'observation que les étudiants qui *écoutent sans noter* ont des résultats sensiblement équivalents à ceux qui *notent sans relire*. Et les résultats des prises de notes sur l'apprentissage sont systématiquement meilleurs lorsque les étudiants ont pris *des notes à partir de supports écrits* fournis par l'enseignant :

«Les connaissances acquises à l'occasion de la prise de notes dépendent du contexte dans lequel l'activité est réalisée et notamment de la méthode de prise de notes utilisée. Le recours à une méthode pré-planifiée permet aux noteurs de mieux mémoriser les informations essentielles et les connaissances factuelles. Ce constat confirme celui de Kiewra et collaborateurs (1991)». (Roussey et Piolat, 2003 : 59)

Ces observations nous intéressent à deux titres. Tout d'abord, elles ne sacralisent pas la prise de notes habituelle sur page blanche, où l'étudiant a la charge de toute la stratégie de mise en œuvre de la notation de ce qu'il écoute. Ce mode de notation nous paraît en effet quasi inaccessible pour nombre des étudiants allophones qui fréquentent l'université française, et il est heureux que des travaux montrent que d'autres modalités assurent une plus grande efficacité. Par ailleurs, cela conforte l'approche que nous défendons en FOU (Parpette, 2010) à savoir que l'efficacité de l'intégration des étudiants allophones ne peut reposer uniquement sur le travail des étudiants eux-mêmes et de leurs enseignants FLE-FOU, et que seule une implication de l'institution universitaire, et surtout des enseignants des disciplines pourra véritablement faire avancer les choses. La mise en œuvre de cette approche peut maintenant s'appuyer sur le développement des environnements numériques. Nombre d'enseignants projettent un diaporama durant la séance,

avec plan du cours, tableaux et graphiques, conclusions, etc. Si l'on se fie à ce que l'on observe dans les amphithéâtres pendant les cours, il apparaît que ces projections sont tout autant des avantages que des inconvénients. Cela aide *a priori* à comprendre la structuration du cours, cela indique aux étudiants les points essentiels ; les phénomènes de redondance entre l'oral et la projection renforcent la compréhension. Mais d'un autre côté, les étudiants notent ce qui est projeté et se déconnectent visiblement de ce que l'enseignant est en train de dire. Résultat quelque peu paradoxal pour une modalité destinée à faciliter la réception du cours. Paradoxal mais compréhensible. Les étudiants n'ont plus seulement à *écouter et noter*, mais à *écouter, lire et noter*. L'activité cognitive est, au bout du compte, souvent plus lourde qu'avant le *powerpoint* ! Peut-être ne manque-t-il qu'un pas à franchir pour résorber cette contradiction : libérer les étudiants de cette prise de notes alourdie en leur mettant entre les mains le contenu des documents projetés dans une mise en page aérée. Ce support a deux avantages : accompagner la compréhension, base indispensable d'une prise de notes utile, et guider et alléger la prise de notes. Le support de la compréhension et de la prise de notes peut aussi être constitué par le photocopié de cours lorsqu'il existe. Cette option méthodologique n'a pas seulement pour atout de faciliter la réception des CM pendant leur déroulement. Disposer du photocopié de cours, imprimer à l'avance les documents qui seront projetés lors de la séance suivante (et que l'enseignant met à disposition sur le site du cours), c'est ouvrir la voie à une autre forme de travail, qui consisterait à préparer l'écoute du CM, arriver en cours en sachant de quoi il sera question, être ainsi plus à l'aise dans la réception, et pratiquer une prise de notes plus efficace. Si c'est au bénéfice des étudiants allophones que nous conduisons cette réflexion, on imagine aisément l'intérêt que pourraient également y trouver les étudiants français qui décideraient de procéder ainsi. Mais on imagine tout aussi aisément le chemin qui reste à parcourir pour obtenir ces évolutions. Nous évoquerons plus loin (partie IV) les collaborations et stratégies que suppose la réussite des programmes de FOU.

Ceci étant, notre méthodologie de la formation à la prise de notes est dirigée par trois hypothèses :

1. La prise de notes est conditionnée par une bonne compréhension orale, et ne peut être efficacement travaillée que si cette condition est remplie.
2. Elle a une dimension culturelle, tous les systèmes universitaires ne lui accordant pas la même place que le système français. Elle peut être familière à certains étudiants, étrangère à d'autres.
3. Pour des étudiants dont le niveau de compréhension orale est inférieur à B2, et/ou peu accoutumés à cette méthode de travail, les temps impartis aux formations FOU permettent difficilement l'acquisition satisfaisante de cette compétence dans sa version habituelle, sur « page blanche ». Il vaut mieux préparer les étudiants à une prise de notes avec supports.

Les activités de prise de notes comportent trois étapes correspondant aux différents niveaux impliqués dans l'acquisition de cette compétence.

Au niveau global :

- une réflexion culturelle sur la pratique de la prise de notes, son rôle dans la rétention des données du cours, sa mise en œuvre. Cette étape peut être plus ou moins développée, en fonction des habitudes initiales des étudiants ;
- une analyse d'extraits de cours magistraux afin de classer les données qui relèvent de la prise de notes et celles qu'il est inutile de saisir. Cette étape amène les étudiants à réfléchir aux indices que fournit le discours de l'enseignant pour accompagner la prise de notes : prosodie ralentie, pauses, répétitions, énoncés d'insistance (*ce qu'il faut savoir, ce qu'il est important de retenir*), etc.

Au niveau local :

- un travail lexico-syntaxique de sélection des termes à conserver (mots pleins) et des termes à éliminer (articles, copule, etc.) ;
- un entraînement à une codification rapide, efficace : abréviations, symboles, mise en page, etc. Cette étape inclut une réflexion sur le caractère évolutif des abréviations au fur et à mesure que les énoncés et les termes deviennent récurrents.

Sur le plan des modalités de travail :

- l'entraînement à la prise de notes se fait à partir d'extraits de cours préalablement étudiés en compréhension (*cf.* hypothèse 1 ci-dessus) ;
- la phase de sensibilisation se fait à partir non pas d'extraits vidéo seuls, mais surtout à partir de leur transcription, afin de permettre aux étudiants de réfléchir sur une matière fixe. Une fois compris les mécanismes de la prise de notes, les exercices d'entraînement se font en situation de réception orale ;
- les étudiants sont amenés à comparer deux modalités de prise de notes, sur page blanche, d'une part, avec support, d'autre part, de façon à prendre du recul vis-à-vis de cette forme de travail, et d'acquérir une certaine autonomie pour trouver leurs propres solutions en situation réelle de CM.

Des activités relatives à la prise de notes sont présentes sur le site des PUG (www.pug.fr, page de l'ouvrage, rubrique Compléments).

Chapitre 5

Le cours magistral : le recueil des données

5.1 Atouts et difficultés de la collecte des données orales en milieu universitaire

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer (Mangiante et Parpette, 2004 : 65-68, Parpette et Mangiante, 2006), la nature même du FOS consiste à s'adapter. À la demande tout d'abord, mais également aux contraintes inhérentes à la complexité de sa mise en œuvre. La collecte des données est a priori plus aisée au sein d'une université que dans les autres champs professionnels, hôpital ou chantier de construction par exemple. L'espace universitaire superpose en effet l'espace où le français est utilisé et l'espace où il est appris. C'est au sein même de l'université qu'ils vont intégrer (ou ont déjà intégré) que les étudiants allophones suivent leur formation en FOU. Les enseignants sollicités pour des enregistrements, des interviews ou la fourniture de supports écrits, ont en face d'eux pendant leurs cours les étudiants étrangers destinataires des formations linguistiques, ils corrigent leurs copies, et connaissent parfaitement les problèmes auxquels nous tentons de remédier avec leur collaboration. Les prises de contacts, discussions diverses et collectes des données sont remarquablement facilitées par l'unité de lieu que constitue l'université. Par comparaison, les chercheurs travaillant sur les chantiers ou dans les entreprises sont confrontés à des difficultés autrement plus lourdes, à la fois pour expliquer leur démarche, faire accepter leur présence sur les lieux, et obtenir des données. Au-delà de la communauté professionnelle qui lie les enseignants disciplinaires et les enseignants de FLE-FOU, le lieu même de déroulement de l'activité est favorable à la collecte des données. Un CM se déroule, sur place, dans un lieu fermé, relativement silencieux, avec un enseignant qui officie dans un espace précisément circonscrit. Cela permet des enregistrements à la fois complets et de qualité, à condition naturellement que l'établissement soit équipé du matériel adapté. Enfin, contrairement à ce qui se passe souvent dans les entreprises où certaines situations sont inaccessibles à la collecte des données pour des raisons – réelles ou fantasmées – de confidentialité (il est par exemple difficile d'accéder à des réunions de travail dans les entreprises,

y compris celles qui demandent des formations linguistiques pour leurs cadres allophones), rien n'empêche le concepteur de FOU d'accéder aux cours. Nombre d'enregistrements témoignent de l'adhésion des enseignants à la démarche :

aujourd'hui les conditions sont un tout petit peu exceptionnelles il y a un technicien ici qui filme ce CM pour des raisons d'enseignement / vous n'êtes absolument pas concernés y a que moi qui vais passer à la télé comme ça votre atteinte à l'image ne sera pas concernée / l'objectif de ce tournage c'est de disposer d'un enregistrement d'un exemple qui n'est pas forcément exemplaire de CM à destination d'étudiants étrangers // (cours de droit)

Certains le prennent même avec humour :

vous voyez qu'il y a une caméra / c'est pas pour vous c'est pour moi / donc rassurez-vous vous vous êtes pas filmés on vous voit pas / moi on me voit voilà / (*un étudiant entre*) entrez / déjà on voit sur la caméra que dans l'université française il y a des étudiants qui ne respectent pas les horaires // (*montre la caméra*) par rapport à ça j'en dis un mot tout de suite on va s'en débarrasser pour travailler normalement / l'idée c'est de proposer aux étudiants étrangers qui souhaiteraient venir dans notre vénérable université un exemple de ce qu'on fait en première année / bon voilà voyez / c'est tombé sur moi / simplement y a dans l'assistance des étudiantes que je vois déjà plus parce que je vois pas à trois mètres / elles sont là / voilà ces deux jeunes filles qui travaillent sur ce projet et qui souhaiteraient à la fin de la première heure et demie de cours éventuellement rencontrer des étudiants étrangers / il y en a je crois / oui / vous aurez tout le loisir d'expliquer que je parle trop vite que j'écris mal qu'il faudrait mettre les cours en ligne / tous ces trucs-là / elles pourront vous interviewer sur ces thèmes-là / donc si vous voulez bien deux minutes? d'accord? / ok (cours de macroéconomie)

Si les conditions sont indiscutablement favorables comparativement à d'autres situations professionnelles, la collecte des données en milieu universitaire reste cependant assez souvent problématique. Tous les enseignants ne sont pas favorables à un enregistrement de leurs cours. Si certains peuvent dire avec humour, après une remarque « pas très universitaire » sur tel événement ou tel gouvernement : « Ce n'est pas en off? Tant pis, j'assume! », il arrive que d'autres craignent le regard évaluateur qui pourrait être porté sur leur prestation. Par ailleurs, la logistique exigée pour des enregistrements de cours peut être facilement mise en œuvre dans certaines universités grâce à des services techniques bien équipés, et qui incluent ce type d'activité dans leurs fonctions ordinaires, mais elle peut s'avérer plus compliquée dans d'autres lieux. Il peut suffire ici d'un simple message au service technique, alors qu'ailleurs, la demande doit passer par le président. Dans les établissements peu rodés à ce type d'enregistrement, il est important de s'assurer de la qualité technique du résultat. Pour être utilisés comme supports de formation,

ces enregistrements doivent être de bonne qualité d'image et surtout sonore. Lorsque toutes les conditions institutionnelles et techniques sont remplies, le véritable travail commence pour le concepteur. Nous ne nous étendrons pas ici sur le temps que demande l'analyse des données, le choix des extraits qui seront transformés en supports pédagogiques, et l'élaboration des activités, nous l'avons exposé dans l'ouvrage sur le FOS. Nous nous limiterons à rappeler qu'un enregistrement d'une heure trente ou deux heures, durée habituelle d'un CM, ne peut être utilisé en cours de FOU qu'en extraits de cinq à dix minutes, extraits qui doivent faire l'objet de montage, opération exigeant des logiciels et quelques compétences informatiques.

5.2 Une alternative aux cours magistraux

Devant la difficulté à collecter des cours, les enseignants de FOU peuvent travailler, comme nous l'avons déjà dit, avec des conférences de sites tels que canal-U qui sont des supports de cours très intéressants à utiliser. Si l'on sait que certaines sont téléchargeables, comportent le plan avec repérage du temps, et parfois la transcription, on voit l'intérêt que peut y trouver le concepteur d'un programme de FOU.

Le recours à ce type de supports n'est pas seulement un pis-aller, une alternative à l'enregistrement des cours. Il permet également de prendre en compte les différents contextes des programmes de FOU. La distinction principale est celle qui existe entre des groupes dits « spécifiques », relevant de la même discipline, par opposition aux groupes de type Erasmus dans lesquels sont réunis les étudiants étrangers de différentes disciplines. S'il est possible de construire un programme inscrit dans une discipline pour les premiers, il n'est évidemment pas envisageable d'entreprendre une collecte de cours dans toutes les disciplines représentées dans le cas des seconds. L'existence d'une banque de données comme celle qu'offre Canal-U permet de travailler selon deux approches :

- soit de manière transversale en choisissant des extraits de conférences accessibles à tous les étudiants, sur des thématiques circulant dans la société et faisant partie de préoccupations largement partagées (environnement, économie);
- soit de manière plus individualisée et plus axée sur les disciplines représentées dans le groupe, chaque étudiant choisissant des conférences reliées à sa spécialité.

5.3 Discours oraux périphériques

D'autres discours peuvent être recueillis auprès des universitaires, qui constituent des compléments très utiles aux cours magistraux : données sur les programmes, les examens, les formes de travail, etc. Ces informations sont recueillies parallèlement aux cours magistraux, mais elles peuvent également constituer, en l'absence de cours magistraux, une première étape de collecte de données, beaucoup plus simple à conduire dans un premier temps dans les lieux où l'enregistrement de CM s'avère malaisé. Nous avons là une autre alternative au recueil de CM, alternative définitive ou simplement provisoire.

La constitution de ces supports peut être réalisée par des étudiants de masters FLE. Nous avons évoqué en plusieurs occasions (Mangiante et Parpette, 2004 ; Parpette, 2010) les synergies à développer entre recherche, formation et enseignement. Les étudiants de masters FLE, formés à la démarche FOS-FOU, peuvent participer à l'élaboration de ces projets dans le cadre de leurs travaux de validation. Cela constitue pour eux un terrain assez rassurant de première expérience de FOS, loin des difficultés que peut présenter le monde de l'entreprise, et aisé à encadrer pour les enseignants de didactique. Par ailleurs, leur nombre permet d'envisager un balayage assez systématique des disciplines accueillant des étudiants allophones¹. Les enseignants de FOU de chaque université peuvent ainsi réunir assez facilement un ensemble de discours universitaires adaptés aux différentes disciplines de leur public.

On le voit, si le FOU répond à une démarche précise, qui consiste à confronter les étudiants allophones aux discours qui les attendent à l'université, la mise en œuvre peut se faire selon des modalités variables en fonction de la composition des groupes (discipline unique *vs* disciplines diverses), des possibilités et contraintes institutionnelles et techniques (adhésion des enseignants de discipline, possibilités d'enregistrements), et des ressources humaines disponibles (équipe susceptible de consacrer du temps à l'élaboration d'un programme de FOU, implication des masters).

1. On peut citer à titre d'exemple le travail réalisé en 2009-2010 par une dizaine d'étudiants de master 1 de *Français langue étrangère et seconde* de l'université Lyon 2 qui a réussi à constituer ce type de supports pour l'ensemble des cours de leur propre master, à destination des étudiants étrangers candidats à cette formation.